

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LUNDI, LE 29 JANVIER 2018 À 19H00 AU CENTRE CULTUREL MUNICIPAL SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2^E ÉTAGE À SAINT-CHRYSOSTOME.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Gilles Dagenais, les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district #3
Monsieur le conseiller Richard Pommainville, district #4
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

2018-01-027 1. OUVERTURE ET CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D’OUVRIR la séance spéciale à 19H21 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2018-01-028 2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D’ADOPTER l’ordre du jour tel que rédigé.

ADOPTÉ

2018-01-029 3. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 195-2018 RELATIF À LA TAXATION 2018

UN AVIS DE MOTION est donné par Monsieur le conseiller Steve Laberge ainsi que le projet de règlement no. 195-2018 relatif à la taxation 2018 est présenté ce soir.

Une copie du projet de règlement a été remis aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant la tenue de la séance. Messieurs les conseillers Marc Roy et Richard Pommainville votent contre le projet de règlement.

Une copie du projet de règlement était également disponible pour les gens présents dans la salle.

ADOPTÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La ligue féminine de deck hockey est présente dans la salle. Elle souhaiterait avoir une surface de «deck hockey» et demande la collaboration du conseil municipal car la surface actuelle est dangereuse, les autres ligues venant de l’extérieur ne veulent plus venir jouer à Saint-Chrysostome.

Le conseil municipal voudrait soumettre une demande d'aide financière afin d'aller chercher des fonds. La ligue demande s'il y a possibilité de réparer l'asphalte actuelle pour la saison 2018. Présentement, il n'y a pas d'argent de prévu dans le budget. Le conseil suggère de former un comité afin de tous travailler ensemble dans ce projet.

2018-01-030 5. LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance spéciale à 19H23 l'ordre du jour étant épuisée.

ADOPTÉ

Monsieur Gilles Dagenais
Maire

Madame Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

* * * * *